



Procès-verbal
Le mardi 28 mai 2002 - n° 105

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 108 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Goupil, ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, dépose :

Deux copies certifiées conformes du Décret concernant l'entrée en vigueur de la *Convention complémentaire n° 15* à la *Convention de la Baie James du Nord québécois* et la *Convention complémentaire n° 15*.

(Dépôt n° 1175-20020528)

28 mai 2002

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

La réponse écrite à une pétition présentée le 9 avril 2002 par M. Boulianne (Frontenac) concernant l'équité salariale des enseignants ;
(Dépôt n° 1176-20020528)

La réponse écrite à une pétition présentée le 11 avril 2002 par M. Pelletier (Abitibi-Est) concernant les budgets pour les services d'oxygénothérapie à domicile.
(Dépôt n° 1177-20020528)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 15 et 16 mai 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi :

n° 84 Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation
(Dépôt n° 1178-20020528)

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 21, 22 et 23 mai 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 84 Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation

Le rapport contient des amendements au projet de loi.
(Dépôt n° 1179-20020528)

28 mai 2002

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. Bissonnet, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Mulcair (Chomedey) dans les délais requis, une demande d'intervention sur un fait personnel concernant le dépôt le 23 mai 2002, par le leader du gouvernement, du document intitulé *Commentaires de M. Jean Lapierre sur les propos de M. Thomas Mulcair à l'égard de M. Yves Duhaime* et des articles de journaux y faisant suite. Il déclare cette demande recevable.

Il donne alors la parole à M. Mulcair (Chomedey) pour son intervention.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. Bissonnet, troisième vice-président, M. Landry, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement à certains avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre les auditions dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 80, Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme ;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et d'autres dispositions législatives.

28 mai 2002

Motions sans préavis

Mme Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des services de garde du Québec qui se tiendra du 26 mai au 1^{er} juin 2002 sous le thème « Imagine un océan de plaisir ».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Lemieux, ministre responsable de la Charte de la langue française, propose que le principe du projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

28 mai 2002

À 12 h 57, M. Brouillet, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 01.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Lemieux, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 104 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 104 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 65, Loi budgétaire n° 1 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, propose que le projet de loi n° 72, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le débat soit ajourné.

La motion est adoptée.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 23 mai 2002, sur la motion de M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 101, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les résidences pour personnes âgées, soit maintenant adopté.

À 17 h 53, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 101, Loi modifiant

28 mai 2002

la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les résidences pour personnes âgées, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 101 est adopté.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 101 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que le principe du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le débat soit ajourné.

La motion est adoptée.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que les travaux de l'Assemblée soient ajournés au mercredi 29 mai 2002, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 22 h 05, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 mai 2002, à 10 heures.

La Présidente

28 mai 2002
LOUISE HAREL
